

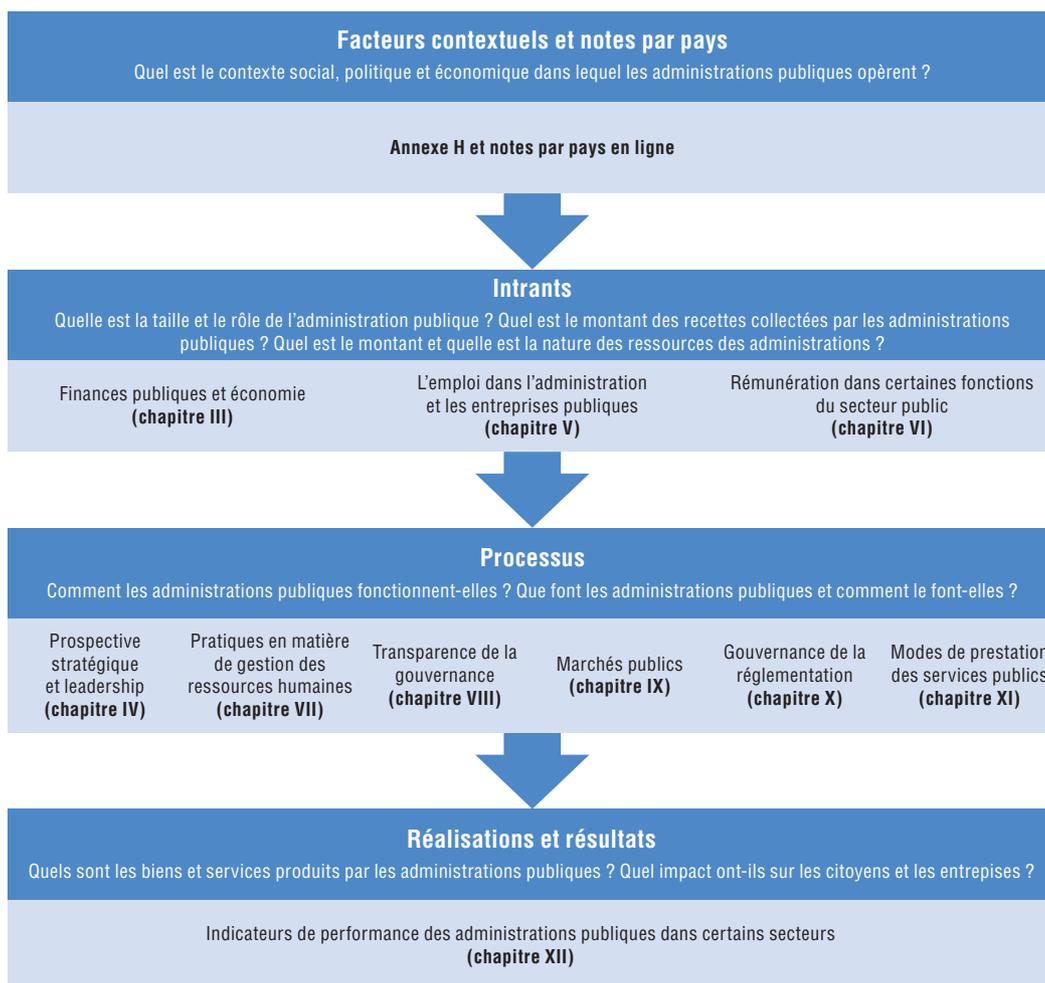
Introduction

Structure de la publication

La série *Panorama des administrations publiques* est destinée à permettre une élaboration des politiques fondées sur des données objectives dans les pays membres en leur donnant la possibilité de comparer leurs activités et leurs résultats afin de faciliter l'apprentissage par les pairs et, à terme, d'améliorer leurs propres performances. L'impératif que constitue la mise à disposition de données comparatives au niveau international pour l'élaboration des politiques publiques est le principe directeur qui a présidé au choix des indicateurs pour la publication. Les décideurs et les citoyens ont besoin de données sur les intrants, les processus, les réalisations et les résultats pour évaluer les performances de leurs administrations publiques et prendre des décisions éclairées concernant les ressources, les politiques et les programmes. Le cadre pour cette publication reflète cet enchaînement des tâches important : il est structuré selon la chaîne de production des activités des administrations publiques (Graphique 0.1).

Qu'y a-t-il de nouveau dans *Panorama des administrations publiques 2011* ?

Par rapport à *Panorama des administrations publiques 2009*, l'édition 2011 couvre un champ plus large, qu'il s'agisse des pays couverts ou des points de données. Dans cette édition, le nombre d'indicateurs a pratiquement doublé (de 31 à 58), à partir d'un grand nombre des indicateurs de base présentés dans l'édition 2009. En outre, on trouve dans l'édition 2011 des données sur les finances publiques et l'économie pour les années 2000, 2007 et 2009 afin de mettre en évidence les évolutions au cours de cette décennie et l'impact des crises financières et économiques. Cette édition va également plus loin dans la chaîne de production des administrations publiques, en ajoutant des données sur des aspects essentiels des performances des administrations en termes de réalisations et de résultats dans certains secteurs. Les nouveaux indicateurs de performance comprennent les résultats budgétaires (déficit public, endettement et viabilité budgétaire) ; les résultats relatifs aux objectifs d'équité, qu'il s'agisse de la répartition des revenus ou de l'accès aux services de santé et d'éducation ; ainsi que les réalisations, les résultats et certaines mesures de l'efficacité pour l'administration fiscale, l'éducation et la santé. Cela répond au vif intérêt manifesté par les pays membres de l'OCDE pour des données sur les performances. En outre, l'édition de cette année comprend un chapitre sur la prospective stratégique et le leadership dans l'administration (chapitre IV). En effet, la crise met en lumière l'importance des capacités des pouvoirs publics à gérer les risques et à prendre en considération les impacts à long terme. La viabilité budgétaire est considérée comme un indicateur des capacités des pouvoirs publics à prévoir les évaluations et à s'adapter en conséquence. Ce chapitre comprend également de nouvelles données sur le degré auquel les pratiques en matière de GRH aux niveaux supérieurs de l'État et dans la fonction publique favorisent une approche plus stratégique de l'élaboration des politiques. Enfin, y figurent également

Graphique 0.1. **Cadre conceptuel pour Panorama des administrations publiques**

des indicateurs particuliers traitant de questions d'actualité à la date de publication, comme l'approvisionnement écologique et la coproduction pour la fourniture des services.

Quatre pays (Chili, Estonie, Israël et Slovaquie) ont rejoint l'OCDE en 2010. Ils sont inclus dans l'édition de 2011 lorsque des données sont disponibles. *Panorama des administrations publiques* comprend également des données concernant des pays autres que les 34 membres de l'OCDE, ce qui permet aux pays de situer leurs performances par rapport aux pays candidats à l'adhésion à l'OCDE (Fédération de Russie) ainsi que d'autres grandes économies sur la scène mondiale comme la Chine, l'Inde, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. Enfin, pour certains indicateurs, des données provenant de pays observateurs auprès du Comité de la gouvernance publique (Brésil, Égypte et Ukraine) ont été incluses. Ces pays jouent un rôle important et grandissant dans l'économie mondiale et dans les structures politiques internationales.

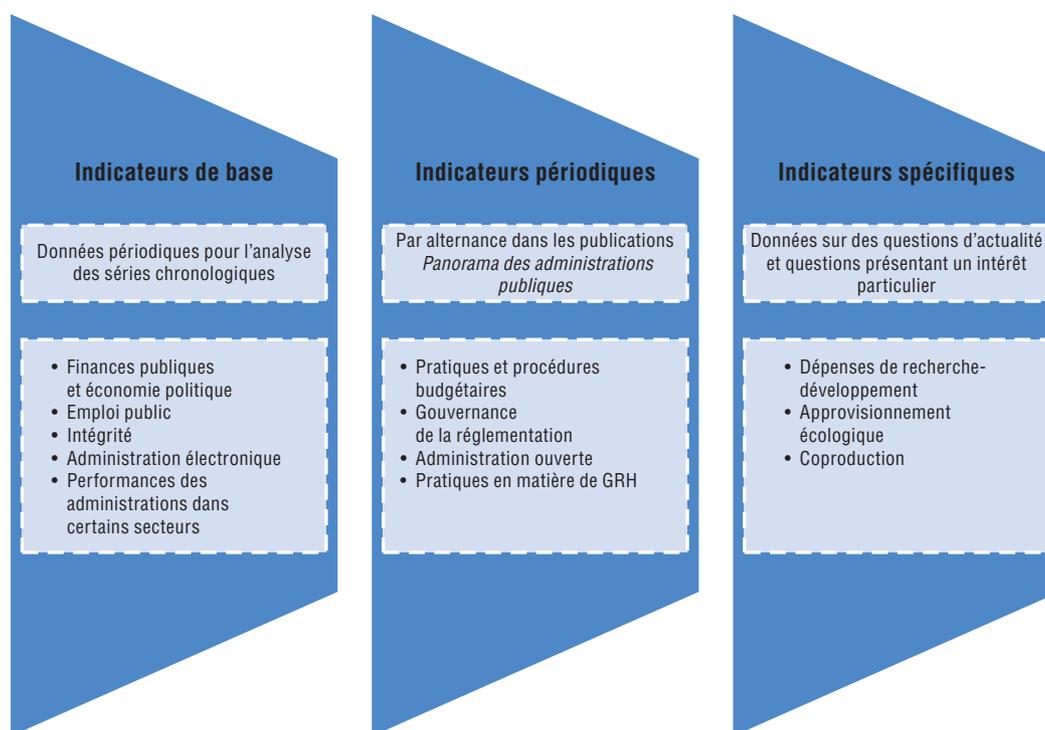
La publication du *Panorama des administrations publiques 2011* coïncide avec le 50^e anniversaire de l'OCDE. La publication s'ouvre par un chapitre spécial qui réfléchit au rôle que l'OCDE a joué sur la scène mondiale dans les domaines de la gestion publique et de la gouvernance publique au cours des cinquante dernières années et recense certains des principaux enjeux pour l'avenir. Il est suivi par un chapitre qui traite la question spécifique de l'assainissement des finances publiques et des réformes récentes annoncées dans les pays

membres. Les données présentées aux chapitres III à XII mettent en évidence la nécessité de disposer d'indications plus précises sur l'impact et l'utilité des divers outils de réforme adoptés.

Typologie des indicateurs

Panorama des administrations publiques comprend trois types d'indicateurs : indicateurs de base, indicateurs périodiques et indicateurs spécifiques. Les indicateurs de base sont ceux qui portent sur les recettes publiques, les dépenses publiques, l'emploi public et ceux qui reflètent le respect de valeurs publiques essentielles comme l'intégrité et la transparence. Les indicateurs portant sur diverses pratiques de gestion et de gouvernance publiques alternent d'une édition à l'autre, du fait que ces pratiques changent moins souvent. Par exemple, l'édition 2011 s'attache en détail aux pratiques en matière de gestion des ressources humaines, tandis que l'édition 2013 prévoit de mettre en évidence les évolutions intervenues dans les pratiques budgétaires des pays de l'OCDE. Enfin, sont inclus certains indicateurs spécifiques qui traitent de questions d'actualité au moment de la publication ; l'édition actuelle présente de nouvelles données sur l'approvisionnement écologique, par exemple.

Graphique 0.2. **Typologie des indicateurs figurant dans *Panorama des administrations publiques***



La planification des éditions futures, dans lesquelles seront présentés les résultats des nouveaux travaux concernant la mesure des performances, est également en cours. Parmi les thèmes de gestion publique actuellement étudiés en vue de l'élaboration d'indicateurs, on mentionnera la qualité des principaux services fournis par les administrations publiques, l'État de droit, les expériences des fonctionnaires en matière de corruption dans le secteur public et les dépenses d'administration électronique. En outre, des indicateurs seront élaborés en vue d'évaluer l'efficacité des dispositifs de gouvernance de la réglementation, et les indicateurs sur les pratiques et procédures budgétaires seront

restructurés. Une coopération étroite avec d'autres organisations – notamment le World Justice Project et/ou la Commission européenne – permettra d'assurer la comparabilité des données entre les différents pays ainsi que d'élargir l'échantillon de pays pour lesquelles des données sont disponibles (voir encadré 0.1).

Présentation des indicateurs

Comme dans l'édition 2009, chaque indicateur est présenté sur deux pages. La première page est constituée par un texte qui explique la pertinence de la question et met en évidence certaines des grandes différences observées entre pays de l'OCDE. La section « Méthodologie et définitions » fournit des informations importantes indispensables pour interpréter les données. La section « Lectures complémentaires » mentionne des ouvrages de référence utiles qui précisent le contexte dans lequel s'inscrivent les données présentées. La seconde page présente les données. Ces graphiques font apparaître les niveaux actuels et, dans la mesure du possible, les évolutions au fil du temps.

Définition des administrations publiques

Panorama des administrations publiques examine les performances des administrations publiques, mais cette expression peut revêtir divers sens. En général, les données sur les finances publiques présentées dans cette publication sont fondées sur la définition du secteur des « administrations publiques » qui figure dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Dans cette acception, les administrations publiques comprennent les ministères/départements ministériels, organismes publics, services et autres institutions à but non lucratif au niveau central, des États fédérés et local ainsi que les administrations de sécurité sociale. Les données sur les recettes et les dépenses sont

Encadré 0.1. Synergies entre *Panorama des administrations publiques* et le World Justice Project

Le renforcement de l'état de droit est un élément essentiel pour assurer une gouvernance efficace et, à ce titre, la définition des performances des administrations publiques adoptée par *Panorama des administrations publiques* couvre non seulement les mesures d'efficacité ou l'utilisation optimale des deniers publics, mais aussi le degré auquel les pays respectent les valeurs essentielles d'intégrité et de transparence, éléments fondamentaux qui sous-tendent l'État de droit. *Panorama des administrations publiques* vise à élargir cette base en élaborant également des indicateurs pour d'autres aspects de l'État de droit.

Le World Justice Project (www.worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/) est un organisme international à but non lucratif qui a élaboré des indices composites auxquels les pays dans le monde entier respectent neuf aspects différents de l'État de droit. Il y a plusieurs points de convergence entre ces indices et des données figurant dans *Panorama des administrations publiques* : par exemple, les première et seconde éditions examinent des aspects de l'État de droit par le biais d'indicateurs sur les conflits d'intérêts et la protection des dénonciateurs, la transparence des marchés publics, la gestion de la réglementation et les lois sur l'accès à l'information.

Compte tenu de la complexité que revêtent l'étendue et la notion d'État de droit, les travaux futurs dans ce domaine pourraient partir de la base conceptuelle solide établie par le World Justice Project pour ses Rule of Law Indices. En outre, la coopération entre le World Justice Project et *Panorama des administrations publiques* pourrait aussi déboucher sur l'échange et la triangulation de données pour en améliorer l'exactitude. De fait, la méthode de l'OCDE pour l'élaboration d'indicateurs est centrée sur les données recueillies directement auprès de sources administratives, et non sur les enquêtes auprès des populations et les jugements d'experts utilisés par le WJP. La juxtaposition des deux ensembles de données pourrait contribuer à valider et à améliorer la qualité de l'un et de l'autre.

présentées pour les niveaux d'administration central et infranational (États fédérés et administrations locales) et, s'il y a lieu, pour les administrations de sécurité sociale. En revanche, les données relatives aux pratiques et processus de gestion publique concernent uniquement le niveau d'administration central. Enfin, les données sur l'emploi se réfèrent à l'emploi dans le secteur public qui élargit la définition des administrations publiques pour y inclure des entreprises publiques, comme les banques, ports et aéroports qui sont sous le contrôle de l'État.

Limitations des données

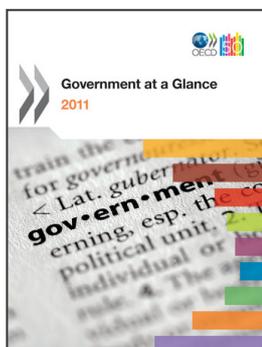
Comme son titre l'indique, *Panorama des administrations publiques* présente une sélection d'indicateurs de base sur divers aspects des activités des administrations publiques qui sont souvent fondés sur des recherches et analyses plus approfondies. Pris individuellement, les indicateurs figurant dans cette publication donnent un aperçu sur des aspects des performances des administrations publiques qui pourraient justifier une attention et une analyse plus approfondies. Toutefois, il est préférable de mesurer les performances à l'aide d'un objectif plus large, en prenant en compte plusieurs types de données.

Les limitations en ce qui concerne la comparabilité des données sont décrites dans la section « Méthodologie et définitions » ainsi que dans les notes relatives aux graphiques. Si des informations en vue de l'établissement des indicateurs ont été demandées à tous les pays membres de l'OCDE, il a pu arriver que des non-réponses ou la qualité insuffisante des données empêchent de prendre en compte des pays dans la publication. Lorsque des données ne sont pas disponibles dans les pays membres de l'OCDE, cela est indiqué dans les notes relatives aux graphiques.

Sources des données et méthodes de collecte

La plupart des données figurant dans *Panorama des administrations publiques 2011* ont été rassemblées par l'OCDE. Toutefois, des données proviennent également de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Fonds monétaire international (FMI) et d'Eurostat. Les sources des données sont décrites de manière détaillée dans la section « Méthodologie et définitions » de chaque indicateur.

Les données OCDE sont rassemblées par le biais de questionnaires d'enquêtes normalisés qui sont remplis par les représentants/fonctionnaires des pays membres. À ce titre, les données constituent des statistiques officielles ou une évaluation par le pays concerné des pratiques et procédures en vigueur. La seule exception dans cette publication concerne les données du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), qui correspondent aux résultats de tests normalisés effectués par les élèves dans les pays membres. Tout est mis en œuvre pour faire en sorte que les données communiquées par les fonctionnaires nationaux soient exactes. Dans la mesure du possible, les instruments de collecte des données de l'OCDE utilisent des définitions normalisées et des unités de mesure communes. Les pays membres sont consultés lors de la mise au point des enquêtes, qui sont également pilotées avant que des données soient recueillies auprès de tous les membres. Les résultats des questionnaires sont vérifiés par les experts du Secrétariat et pour certaines enquêtes, un processus d'évaluation par les pairs est également utilisé (par exemple, pour les données sur la gouvernance de la réglementation). Les premiers résultats sont présentés et examinés de manière approfondie par les groupes de travail et les groupes d'experts des divers Comités de l'OCDE avant d'être publiés dans *Panorama des administrations publiques*.



Extrait de :
Government at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Introduction », dans *Government at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2011-4-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.